



Indemnité de licenciement pour motif économique

Par **zouzou_old**, le **24/04/2009** à **20:14**

Bonjour,

après deux mois de préavis de licenciement j'ai aujourd'hui été chercher mon solde de tout compte, et je me rend compte que je n'ai pas de l'indemnité alors que c'est un licenciement pour motif économique, j'ai deux ans dans la société depuis le mois de janvier, merci de m'informer et me dire environ le montant je suis payé 1000 euros environ et j'ai été 6 mois en congé parental de mars 2008 à septembre 2008. Merci encore